

Suite à plusieurs échanges au sein du périmètre DRH, la CFE CGC à souhaiter interpeler la Direction sur **la situation actuelle au sein de ce service.**

Bonjour,

La CFE CGC souhaite porter à votre connaissance une situation portant potentiellement atteinte aux droits de salariés rattachés à la **Direction des Ressources Humaines**, particulièrement sur leur santé physique et mentale qui ne serait pas justifiée par la nature des tâches à accomplir, ni proportionnée au but recherché.

Il apparait que différents services de Direction des Ressources Humaines subissent des réductions drastiques depuis quelques temps, ayant notamment des conséquences sur la délivrance de dossiers dans les délais.

### **1. Dans le service Emploi et Rétribution :**

Madame xx, spécialiste et études ... qui a fait une mobilité vers la DTAG n'a, à ce jour, toujours pas été remplacée et son départ semble impacter le bon déroulement du service managé par Mme xx. Les compétences de Mme xx (traitement des données et contrôle de gestion) sont en effet manquantes, ce qui a pour conséquence :

- Un déport de cette activité sur Mme xx et/ou Mme xx,
- Ou tout bonnement un retard important sur le traitement des demandes et/ou l'incapacité à traiter des dossiers.

### **2. Dans le service Relations sociales :**

La CFE CGC, au travers de remontées de salariés, a des raisons de s'inquiéter sur le bon fonctionnement du service Relations Sociales suite aux mobilités prochaines de Mme xx et Mme xx, et face à l'absence de M. xx en congé maladie.

Quelles actions avez-vous envisagées afin de faire face ce départs ? Comment l'activité sera-t-elle assurée avec l'ensemble des parties prenantes ?

### **3. Dans le service RH de la filiale :**

Mme xx a été longuement absente. Cela fait, en outre, suite à la réduction progressive des effectifs de son service (fins de CDD, mobilités etc...), alors que le périmètre de la filiale est impacté par le nombre de salariés mis à disposition.

### **4. Département des Ressources Humaines à l'AVSC :**

Mme xx, quelques mois après son départ, a été remplacée par Mme xx. Il est important de rappeler que cette dernière est une ancienne consultante en recrutement Orange Avenirs et occupe le métier de RRH depuis juillet 2021. Un métier nouveau pour elle.

### **5. Département des Ressources Humaines à la DVDC :**

Monsieur xx est parti en TPS et est actuellement remplacé en intérim par Mme xx, Adjointe RRH. Ce qui signifie qu'à date 1 ETP est manquant.

### **6. Ressources Humaines de proximité en Guyane :**

Monsieur xx a été recruté après plus d'un an et demi de vacance du poste du RRH de proximité Guyane. Un salarié issu du Groupe qui devra se familiariser avec l'environnement de la DO Antilles Guyane y compris aspects multiculturels.

## 7. Département Orange Avenirs :

Le départ de Madame xx n'a pas été remplacé au sein du service Orange Avenirs. Depuis quelques années, ce département se réduit comme peau de chagrin. En 2016, il comptait 6 effectifs. A date, seules 3 personnes l'occupent. En l'occurrence, aucun consultant en recrutement OA n'exerce cette activité en Martinique et en Guyane.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que les consultants assurent les recrutements, accompagnent sur le plan de la mobilité et des TPS. **Nous avons des raisons de nous inquiéter sur la santé de ces salariés, vu les impacts démographiques et autres projets de transformation.**

## 8. Département Environnement du travail :

Nous avons eu malheureusement à déplorer le décès de Mme xx qui n'a pas été remplacée.

## 9. Etat Major de la DRH :

Enfin, deux alternantes sont présentes au sein de l'Etat Major.

L'objectif de cette alerte vise à attirer votre attention sur **la situation de la DRH dans son ensemble**, car nous sommes également inquiets de la santé mentale, psychologique et physique des salariés.

La CFE CGC souhaite connaître les mesures que vous comptez prendre afin de remédier à cette situation de sous-effectif, de risque psycho-sociaux et plus largement de risque sur la santé mentale, psychologique et physique des salariés de la Direction des Ressources Humaines.

Vous remerciant par avance pour vos réponses claires et solutions.

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**

**N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.**



La CFE CGC reste disponible  
pour toute information complémentaire.  
N'hésitez pas à contacter vos élus,



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

